



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 91662

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le bilan carbone de son ministère. Le Premier ministre François Fillon a demandé en 2007 à chacun de ses ministres d'établir un bilan écologique dans son administration respective. L'objectif de ce "bilan carbone" qui doit être réalisé dans chaque ministère est d'évaluer de manière fiable les émissions de gaz à effet de serre directes ou induites par les activités de l'administration concernée. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a mis au point une méthode consistant à comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre à partir de données facilement disponibles. Il lui demande de transmettre le bilan carbone de son ministère.

Texte de la réponse

Les actions du ministère de la défense et des anciens combattants en matière de préservation de l'environnement s'inscrivent dans le cadre des priorités gouvernementales, notamment de la circulaire du Premier ministre en date du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'État au regard du développement durable. Dans le cadre des actions mises en oeuvre par le ministère en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), 8 bilans carbone ont été réalisés depuis 2005, selon la méthodologie préconisée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. La synthèse de ces bilans fait l'objet du tableau suivant :

ORGANISME	ANNÉE	ÉMISSION DE GES en tonne équivalent carbone (Teq C)	NOMBRE D'AGENTS	TEQ C PAR AGENT
Base de soutien du matériel de Besançon (Doubs), devenue le 6e régiment du matériel de l'armée de terre	2005	1 560	650	2,40
Camp de Mailly (Aube)	2007	6 439	1 405	4,58
Parc d'hydrocarbures du Lazaret (Var)	2007	300	23	13,04
Base aérienne d'Orléans-Bricy (Loiret)	2007	4 715 (1)	2 600	1,81
École Polytechnique (Essonne)	2007	11 563	4 300	2,69
Atelier industriel aéronautique de Clermont-Ferrand (Puy- de-Dôme)	2007	7 013	1 250	5,68

Ilot Saint-Germain - site d'administration centrale (Paris)	2008	14 000	3 400	4,12
Établissement technique de Bourges (Cher)	2009	7 483	800	9,35

(1) Ce bilan carbone ne prend pas en compte les activités aéronautiques de la base aérienne.

Ces audits ont permis d'identifier les principaux axes d'effort à privilégier pour répondre à l'ambition affichée par l'État, à l'occasion du Grenelle de l'environnement, d'une réduction de 50 % des émissions de GES à l'horizon 2020, tout en corrélant ces objectifs avec les spécificités propres des différents sites. Ainsi, sur la base de ces bilans carbone, tous les établissements concernés ont engagé des actions de réduction de leurs émissions de GES, notamment par la mise en oeuvre de mesures de sensibilisation du personnel aux économies de chauffage, par une gestion technique centrale du chauffage, par l'organisation du tri et de la valorisation des déchets, ou encore la réduction des déplacements professionnels. Plus globalement, le ministère de la défense et des anciens combattants établit chaque année, depuis 2008, un rapport « développement durable ». Celui-ci mesure l'empreinte écologique du ministère par le biais d'un bilan environnemental de ses activités, portant notamment sur ses rejets gazeux et liquides, sa production de déchets et sa consommation d'énergies et d'eau. Ce rapport fait également état des actions engagées pour réduire cette empreinte dans le cadre du plan d'action environnement du ministère. Ce plan d'action a été validé le 21 décembre 2007 et actualisé le 9 décembre 2009. Il comporte 60 mesures visant trois objectifs principaux : la préservation de la biodiversité des terrains militaires, la mise en oeuvre d'infrastructures et d'activités respectueuses de l'environnement, et l'intégration de la dimension environnementale pour les équipements de défense. Il sera de nouveau actualisé au cours du premier trimestre 2011.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91662

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11525

Réponse publiée le : 18 janvier 2011, page 479